I- Introduction générale :

Notions de base

1- Verbe et prédicat verbal

Définition:

Le verbe, noyau de la proposition, est l'un des éléments primordiaux appelés à jouer un rôle dans sa structuration. Il se caractérise par ses formes variées et permet d'exprimer soit **l'action** subit par le sujet, soit **l'existence** ou **l'état** du sujet, soit l'union de **l'attribut** au sujet.

Exp: -les filles regardent la vitrine (action)

- Cette dame semble mystérieuse. (attribut de sujet)



Le groupe verbal

- Le verbe et, s'il y a lieu, le ou les mots qui dépendent de lui forment ce qu'on appelle un groupe verbal (GV). Le verbe est le noyau du GV.
- Ils [n'ont pas chanté très fort] aujourd'hui
- Il existe plusieurs catégories de verbes. Certains verbes peuvent constituer un GV à eux seuls. Ils sont intransitifs. Exp: Ils [chantent].
- Certains verbes ont obligatoirement une **expansion (complément)**, c'està-dire un élément qui dépend d'eux:
- Ils [assisteront à la première d'une pièce de Michel Tremblay]. (COI)
- Ils [la verront] demain. (COD)
- Ils [sont des amoureux du théâtre] (Attribut de sujet)



Or, le GV considéré en totalité ne peut exercer qu'une seule fonction: « le prédicat »

[le marin] [affronte la mer agitée]

nature GN GV

fonction sujet Prédicat

Nous pouvons dire que le prédicat est la fonction assurée par le GV. Il est constitué de tous les mots qui n'appartiennent ni au GNS ni au G complément de phrase. C'est le groupe construit autour du verbe principal d'une phrase.

Il contient donc le verbe principal et tous les éléments qui en dépendent.

Plus précisément, le prédicat indique ce qu'on dit à propos du sujet



2- caractéristiques **morphologiques, syntaxiques** et **sémantiques** de la catégorie du verbe.

Le verbe se reconnait d'abord par ses variations de forme et par les oppositions grammaticales qu'elles dénotent, ainsi que par son rôle dans la structuration de la phrase

A-D'un point de vue morphologique

le verbe est un mot variable qui se conjugue, c'est-à-dire qui est associé à plusieurs catégories morphologiques

Il reçoit les marques spécifiques (les désinences) correspondant, sur le plan de la signification, au nombre (comme le nom), à la personne, au temps et au mode

Je finis— Nous finissons — qu'il finisse — J'aurai fini

Nous pouvons dire que le verbe est receveur.



B- D'un point de vue syntaxique

le verbe est, le terme central de la proposition, le pivot autour duquel s'organise la phrase

il est le mot-tête du groupe verbal qu'il peut constituer à lui seul (Les souris dansent) ou associé à un ou plusieurs compléments (cet artiste chante bien), (Georges raconte une histoire à sa .fille).



> Repérage du verbe par les manipulations syntaxiques

≻L'effacement

Le verbe ne peut pas être supprimé dans le GV puisqu'il en est le noyau.

- •Les élèves attendent le brigadier scolaire.
- •ERREUR : *Les élèves Ø le brigadier scolaire.

≻L'addition

Pour repérer le verbe, on peut l'encadrer ou le faire précéder de *ne... pas*. Il s'agit d'une addition puisqu'on ajoute un adverbe au noyau du GV.

- •Les élèves attendent le brigadier scolaire.
- Les élèves **n'attendent pas** le brigadier scolaire.



>Le remplacement

Le verbe peut être :

• soit remplacé par un autre verbe (le sens peut être modifié) :

Les élèves attendent le brigadier. / Les élèves regardent le brigadier.

• soit conjugué à un autre temps (ce qui permet un meilleur repérage pour reconnaître la classe du mot) :

Les élèves attendent le brigadier. / Les élèves attendaient le brigadier.

> Le déplacement

Le verbe n'est pas déplaçable dans le GV. Les élèves attendent le brigadier.

ERREUR : *Les élèves / le brigadier attendent.

C'est le GNs qui peut, dans certaines constructions syntaxiques, se placer après le GV.

[Les enfants] [jouaient dans la cour d'école].

GNs GV

Dans la cour d'école jouaient [les enfants]. (inversion du GNs)



C- D'un point de vue sémantique

Ici, on se pose la question: à quelle réalité extralinguistique le verbe se réfère-t-il?

Dans la tradition grammaticale, on oppose le verbe au nom en se fondant sur le découpage du réel.

Les substances (statiques) sont dénotées par les noms ou substantifs, alors que les phénomènes (dynamiques) sont signifiés par les verbes.

le verbe met en évidence un procès. Il exprime un état, une action ou toute autre notion, associés au temps. Ce procès est rattaché à une personne et un temps. Par ailleurs, le verbe permet d'accomplir un acte de référence et de prédication. On apporte sur un élément appelé thème une information nouvelle (prédicat).

le verbe est associé au temps: il est un mot qui signifie avec le temps



II- De la morphologie verbale

A- Le radical et la terminaison

Une forme verbale se décompose en deux constituants: le radical (ou la base) et la désinence (ou terminaison) : dans chantait, on distingue le radical chant- et la désinence -ait.

a- Le radical

Le radical est l'élément fondamental du verbe: il porte le sens lexical stable du verbe.

- \triangleright Dans les verbes du 1^{er} et du 2^e groupes, il demeure invariable; il s'obtient en retranchant de l'infinitif l'élément *er* ou *ir* : *aim/er*; *fin/ir* : je parlerais, tu parleras, qu'ils parlassent, parlant, parlez...etc.
- ➤ Au contraire, le radical est variable dans les verbes du 3^e groupe, parfois même au cours d'un même temps:

je veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent.

ces verbes qui ne se conjuguent pas sur un modèle commun, sont souvent appelés verbes irréguliers.

> N.B: parfois il est difficile de distinguer le radical de la terminaison des verbes totalement irréguliers (avoir, aller, dire, être, faire, pouvoir, savoir, valoir, vouloir)

il va, tu es, elle a,...etc



b- La désinence ou la terminaison

La désinence se soude à la fin de la forme verbale comme un suffixe. Elle apporte des informations « **grammaticales** » sur le mode et, éventuellement, sur la personne, le nombre et le temps.

Quand la désinence comporte deux ou trois éléments, la marque de temps précède la marque de personne et de nombre: dans *chant-ai-t*, *la désinence s'analyse en un élément -ai- mar*quant l'imparfait et un élément *-t marquant la troisième per*sonne du singulier.



B- Les auxiliaires (être/avoir)

Les auxiliaires de conjugaison

Ce sont des verbes qui, en dehors de leur sens propre, sont utilisés dans la conjugaison des autres verbes.

- * L'auxiliaire avoir sert à conjuguer les temps composés des verbes transitifs et de la plupart des verbes intransitifs, selon le contexte dans lequel il est utilisé : J'ai coupé le gâteau (verbe transitif), j'ai couru (verbe intransitif).
- * L'auxiliaire être sert à former les temps composés de quelques verbes intransitifs, de tous les verbes pronominaux et de tous les verbes construits à la forme passive : Il est tombé, il s'est blessé, il a été récompensé



- Tous les verbes se conjuguent avec l'auxiliaire avoir y compris le verbe être
- Les verbes : aller, arriver devenir (redevenir) entrer, mourir, naître (renaître) partir (repartir) tomber (retomber), venir (revenir, parvenir, survenir, intervenir) se conjuguent toujours avec **l'auxiliaire être**

Certains verbes peuvent se conjuguer avec les deux auxiliaires selon s'il sont transitif direct ou intransitif : descendre, sortir, rentrer, retourner, monter,

-Avec avoir pour exprimer une action : Elle a monté le repas à la patiente.

-Avec être pour exprimer l'état qui résulte de l'action : Elle est montée sur le podium.



B- Les semi-auxiliaires

a- Auxiliaires d'aspect

Les auxiliaires d'aspect, tels les verbes être sur le point de, aller, commencer à, se mettre à, être en train de, finir de, venir de, etc., suivis d'un verbe à l'infinitif, montrent à quel moment l'action exprimée par le verbe à l'infinitif est envisagée dans sa durée, son développement ou son achèvement :

- Il commence à réaliser ce projet (il s'agit, dans ce cas, du début de l'action).
- -Il vient de terminer le projet (il s'agit de la fin de l'action).
- -Je suis entrain d'écrire (l'action est en cours de réalisation)



b- Auxiliaires de modalité

Les auxiliaires de modalité montrent le point de vue de l'énonciateur quant à la réalisation de l'action exprimée par le verbe.

- S'il s'agit de la vraisemblance ou de la probabilité, on peut utiliser les verbes devoir, paraître, passer pour, pouvoir, sembler : Cet élève **semble** réaliser beaucoup de progrès.
- Quand il s'agit de l'obligation ou de la nécessité, ce sont les verbes avoir à, devoir : Pour réussir, cet élève **doit** réaliser beaucoup de progrès.
- S'il s'agit de la non-réalisation du fait exprimé par le verbe, on peut utiliser les verbes être loin de, faillir, manquer à...: Ce candidat **est loin de** gagner ce concours.



C - Le choix des auxiliaires: formes simples/ composées/surcomposées

A la forme <u>active</u>, qu'il s'agisse du passé, du présent ou du futur, on distingue <u>trois sortes de</u> <u>formes</u> :

1- Les formes simples

Elles se forment en ajoutant au radical (souvent invariable) du verbe une terminaison qui indique à la fois la personne, le temps et le mode:

FORME SIMPLE ► radical + terminaison

Exemples:

(nous) chant-erons: 1ère. pers. plur. du futur de l'indicatif.

(tu) chant-ais: 2ème pers. sing. de l'imparf. de l'indicatif.

2- Les formes composées

Pour former les temps composés on ajoute à la forme de l'auxiliaire, voulue par la personne, le temps et le mode, le participe passé du verbe en question.

TEMPS COMPOSE ► forme de l'auxiliaire (être/avoir) + participe passé (nous) avons chanté / (nous) sommes venus

N.B: le verbe avoir constitue sa propre forme composée (il a eu) et celle du verbe être (il a été)



3- Les formes surcomposées

Elles sont constituées de deux auxiliaires, ou si l'on préfère, d'un auxiliaire composé, auquel on ajoute le participe passé du verbe en question.

-Elle a eu chanté

cette forme exprime l'accompli ou l'antériorité par rapport à la forme composée correspondante.

Exemple:

Quand Ali a eu labouré son champ, il a déjeuné.

La passé surcomposé **a eu labouré** marque l'antériorité par rapport au passé composé **il a déjeuné**.



D- Les verbes pronominaux

Définition

On appelle ainsi, la forme d'un verbe dont le sujet fait l'action et dont le complément est un <u>pronom personne</u> (« me", "te", "se", "nous", "vous", "se") qui représente le <u>même</u> être ou la <u>même</u> chose que le sujet :

Je me soigne./ Il se rase./ vous vous reposez./ La chienne se gratte.

Au contraire une forme comme « Je te soigne » n'est pas pronominale puisque le complément "te" est à la <u>deuxième</u> personne et ne représente donc pas le sujet ("je") qui est à la <u>première</u> personne.



Les verbes pronominaux se conjuguent avec un pronom réfléchi me, te, se, nous et vous et leurs temps composés comportent toujours l'auxiliaire être :

Je me lave, tu te laves, ils se sont lavés.

Il y en a deux sortes:

• Les verbes **essentiellement pronominaux :** sont ceux qui n'existent qu'à la forme pronominale, comme les verbes s'absenter, s'accouder, s'acharner, s'avérer, s'emparer, s'évader, s'évanouir, se lamenter, se repentir, etc. :

Il s'évade de la prison.

- *Il évade de la prison.
- Les verbes **occasionnellement pronominaux** sont ceux qui se construisent à la forme pronominale ou non pronominale selon le contexte : Il se lave (verbe pronominal), il lave la voiture (verbe non pronominal).



E- Les verbes impersonnels

Les verbes impersonnels sont ceux qui se construisent avec le pronom impersonnel il, à la troisième personne du singulier seulement : Il neige (on ne peut pas conjuguer ce verbe avec les autres personnes). Il y en a deux sortes :

- Les verbes essentiellement impersonnels qui ne se construisent qu'avec le pronom impersonnel il : Il pleut, il vente, il grêle, il faut, il y a...
- Les verbes occasionnellement impersonnels, qui sont des verbes personnels (c'est-à-dire conjugués habituellement avec les trois personnes du singulier et du pluriel) et qui sont quelquefois construits dans une forme impersonnelle : Trois élèves manquent en classe (forme personnelle : GNS à la 3P). Il manque trois élèves en classe (forme impersonnelle : GNS à la 3S).

On peut reconnaître la forme impersonnelle en changeant le pronom il par un pronom d'une autre personne et en constatant ainsi que la phrase est incorrecte : *Je manque trois élèves en classe.



F- Les verbes défectifs

Définition : Les verbes défectifs (défectif signifie comportant un manque) sont des verbes dont la conjugaison est incomplète.

Parmi ces verbes, on peut distinguer :

a- Les verbes impersonnels

Ces verbes ne peuvent être employés qu'à la troisième personne du singulier. Ils peuvent être conjugués à tous les temps. Mais n'ont ni impératif ni participe présent. On distingue :

- Les verbes impersonnels qui font référence aux phénomènes météorologiques qui ne se conjuguent qu'à la 3^e personne du singulier : *bruiner*, *grêler*, *neiger*, *pleuvoir*, *tonner*, *venter*...
- -Les verbes de survenance comme advenir, apparoir, chaloir... qui ne se conjuguent qu'aux troisièmes personnes: quoiqu'il advienne, il ne me chaut guère; ainsi qu'il appert de tel acte...
- -Le verbe falloir ne se conjugue, lui aussi, qu'à la troisième personne du singulier : il fallait...

b- Verbes pronominaux commençant par 'entre':

ne se conjuguent pas aux deux premières personnes du singulier : s'entraccuser, s'entradmirer, s'entraider, s'entrebattre, s'entredéchirer, s'entredétruire, s'entredévorer, s'entrenuire, s'entreregarder, s'entretuer, s'entrobliger...

Autres verbes défectifs:

abstraire, absoudre, accroire, assavoir, attraire, avérer, bienvenir, boumer, braire, bruire, choir, clore, comparoir, compénétrer, contondre, courre, déchoir, déclore, dissoudre, distraire, échoir, clore, enclore, endêver, ensuivre(s'), ester, extraire, faillir, falloir, férir, forclore, forfaire, frire, gésir, incomber, interpénétrer, issir, malfaire, méfaire, messeoir, occire, ouïr, paître, poindre, promouvoir, quérir, raire, ravoir, renaître, résulter, retraire, revaloir, seoir, sourdre, stupéfaire, s'agir, traire, urger.

